



# Conduite en sécurité de chariots de manutention automoteurs à conducteur porté

CACES® R489

## DURÉE & TARIFS\*

➤ *Formation initiale*

**3 jours (21h)**

➤ *Recyclage*

2 jours (14h)

*Si plusieurs catégories : nous contacter*

Tarif individuel ou groupe : nous contacter

## MODALITÉS

6 stagiaires par session

## PUBLIC CONCERNÉ

Personnel appelé à conduire un chariot de manutention à conducteur porté dans son activité.

\*Recyclage : Personnel devant renouveler son CACES® (validité 5 ans)

## PRÉREQUIS

- Savoir communiquer en français

*\*La durée des formations nécessitant des TP peut être sensiblement réduite selon le nombre de participants*

## Modalités d'inscription

Inscription jusqu'à 24h avant la session selon disponibilité, par email ou par téléphone.

## Accessibilité

Nos locaux permettent l'accès aux personnes à mobilité réduite. En cas d'autre situation de handicap, nous contacter pour s'assurer de la faisabilité de la formation.

## OBJECTIFS

Acquérir les connaissances réglementaires et pratiques sur la conduite des chariots de manutention automoteurs à conducteur porté en vue de l'obtention d'une autorisation de conduite.

## CONTENU ET ORGANISATION

### Programme

- Dispositions réglementaires
- Instances et Organismes de prévention
- Responsabilités
- Technologie des chariots
- Eléments constitutifs des chariots
- Catégories et spécificités
- Dispositifs de sécurité
- Mode de transmission des chariots
- Règles de conduite et de stationnement
- Stabilité, capacité de charge et plaque de charge
- Prise de poste
- Circulation avec prise et dépose d'une charge au sol
- Gerbage et dégerbage en palette et en pile
- Chargement et déchargement d'un véhicule plateforme (remorque)
- Manutention de différents types de charges
- Fin de poste

### Évaluation

Evaluation Certificative sous forme de tests théoriques et pratiques, Obtention ou renouvellement du CACES® en cas de réussite des tests.

## Moyens

**Pédagogiques** : Apports théoriques en salle et mise en situation pratique sur les engins en adéquation à la demande

### Techniques :

- Salle de formation équipée, diaporama et vidéos
- Engins en adéquation avec la demande
- Remise d'un document stagiaire



# Conduite en sécurité de chariots de manutention automoteurs à conducteur porté

CACES® R489

## Documents de référence : Recommandation R489

Certificateur : INRS (Institut National Recherche Sécurité) - Echéance enregistrement : 31/10/2029

1A : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES®) Recommandation 489 catégorie 1A : Transpalettes à conducteur porté sans élévation du poste de conduite - RS 6866

1B : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES®) Recommandation 489 catégorie 1B : Gerbeurs à conducteur porté à hauteur de levée > 1,20 m - RS 6867

2A : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES®) Recommandation 489 catégorie 2A : Chariots à plateau porteur - RS 6800

2B : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES®) Recommandation 489 catégorie 2B : Chariots tracteurs industriels - RS 6868

3 : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES®) Recommandation 489 catégorie 3 : Chariots élévateurs frontaux en porte-à-faux - RS 6869

4 : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES®) Recommandation 489 catégorie 4 : Chariots élévateurs frontaux en porte-à-faux à capacité nominale > 6 tonnes - RS 6871

5 : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES®) Recommandation 489 catégorie 5 : Chariots élévateurs à mat rétractable - RS 6870

6 : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES®) Recommandation 489 catégorie 6 : Chariots élévateurs à poste de conduite élevable - RS 6872

7 : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES®) Recommandation 489 catégorie 7 : Conduite hors production des chariots - RS 6873